



Assemblées Générales.



Procès-verbaux.



Première session du Syndicat Départemental.
des Employés et Ouvriers Communaux.
de la Loire - Inférieure.

Assemblée Générale Départementale du 22 décembre 1924.

Ordre du jour.

La séance est ouverte à 19^h sous la Présidence
du camarade Beaumard égoûtier, ville de Nantes.

David Eugène, secrétaire attaché à la 2^e Division
Mairie de Nantes, et Dumesnil, vaquemeister au service
des Eaux, ville de Nantes sont nommés assesseurs.

Blacherel ouvrier municipal à Nantes est
nommé secrétaire de séance.

La parole est donnée au Camarade Drouaud
rapporteur de la Commission de propagande syndicale,
désignée par le syndicat des "travailleurs municipaux" de la
ville de Nantes, en vue de rechercher les moyens de constituer
un syndicat départemental des Employés et ouvriers Communaux
dans le département de la Loire - Inférieure.

Drouaud devant une salle comble, qui comptait
au moins trois cents auditeurs, parmi lesquels on remarque
en particulier une délégation du syndicat des "employés et
ouvriers municipaux" de la ville de Saint-Nazaire, et plusieurs
secrétaires de Mairies venus des Communes du département,
après avoir souhaité la bienvenue aux camarades venus à
Nantes pour prendre part aux travaux du syndicat dé-
partemental, fait un exposé très clair et très précis sur l'action
et la propagande menées par sa commission depuis le 1^{er}
Octobre dernier, action qui a abouti à des résultats concrets,

c'est dû à la création définitive du "syndicat départemental des employés et ouvriers Communaux de la Loire-Inférieure".

Drouaud dit à l'Assemblée que cette forme d'organisation, préconisée par la Fédération des Services Publics depuis de nombreuses années, et discutée à ses différents Congrès, était la seule qui permit aux Communaux de toutes catégories et de toutes conditions de pouvoir se grouper étroitement, et d'être défendus avec des moyens efficaces. Sans le syndicat départemental dit Drouaud, nos camarades des petites Communes, risqueraient comme dans le passé, de rester sans appui, à la merci de l'autorité arbitraire des collèges électoraux trop changeants. Le syndicat départemental défendra ses adhérents en toutes circonstances devant les autorités compétentes et en commun accord avec la Fédération des Services Publics, par tous les moyens reconnus par les lois.

Il lut à l'Assemblée, deux circulaires du Ministre de l'Intérieur, l'une en date du 30 novembre 1924 ayant trait au libre exercice du droit syndical pour les Communaux la deuxième en date du 12 du même mois relative, à la Constitution de Commissions paritaires départementales, ayant pour but d'établir une échelle de traitements pour les Communaux en rapport avec le coût de l'existence. Il dit à l'Assemblée que le syndicat départemental va avoir pour première mission, de faire les démarches nécessaires auprès de la Préfecture de la Loire-Inférieure, pour que cette commission paritaire fonctionne dans le plus bref délai; et il engage les camarades présents à se concerter, de manière à faire un choix judicieux de leurs camarades pour former le bureau du syndicat départemental et qui soient susceptibles de travailler sérieusement à la réalisation de ces travaux.

Après avoir mis en garde les camarades présents contre les menées qui se manifestent dans le personnel municipal de Nantes, menées fomentées à dessein par les orga-

nisations jaunes de cette ville, et qui n'ont d'autre but que d'annihiler l'action du syndicat départemental, en diffusant dans l'esprit des employés et ouvriers Communaux de cette ville, une fausse interprétation des circulaires ministérielles. Drouaud fait appel à leur jugement et à leur confiance, en leur disant que ces circulaires sont nées des résolutions du Congrès National de Strasbourg de la Fédération des Services Publics, et que c'est sur les interventions de notre Fédération auprès du Ministre de l'Intérieur que ces circulaires furent envoyées aux Préfets. Le syndicat est donc qualifié pour dire aux Communaux, le sens exact dans lequel ils doivent les interpréter. Il demande aux camarades de ne pas se laisser corrompre par la circulaire envoyée dans tous les services pour l'Amicale des employés, donnant cette fausse interprétation, et qu'au contraire cette ineptie de l'amicale des employés, doit être pour eux un motif sérieux de se grouper plus résolument et plus puissamment que jamais autour du drapeau syndical.

Après un vote par acclamation de l'Assemblée, on passe à l'ordre du jour, qui appelle, l'adoption définitive des statuts du syndicat départemental et l'élection du Bureau.

Après lecture des articles et discussion, quelques modifications sans importance sont apportées à quelques articles qui sont adoptés modifiés.

Le Président de séance fait voter sur l'ensemble des statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

Après consultation de l'Assemblée, le Bureau du syndicat départemental est composé comme suit et adopté à l'unanimité.

Secrétaire Général — David Eugène, secrétaire attaché à la 2^e division à la Mairie de Nantes, adresse: Avenue Massenet Nantes.
1^{er} Secrétaire-adjoint — Drouaud Pierre Conducteur-Spécialiste service municipal des Eaux ville de Nantes, adresse: 107 rue D'Allouville à Nantes.

2^e Secrétaire-adjoint — Le Guével Gustave, employé de mairie à Saint-Nazaire, adresse: 33 rue des Halles St-Nazaire. (Loire-Inférieure)

Trésorier. Général — Paou Constantin, sous-chef aux droits de place, Mairie de Nantes, adresse: Saint-Herblain (L'Indépendant).
Trésorier adjoint — Fauchoux Amédée, sapeur-pompier ville de Nantes, adresse: Caserne des Pompiers rue St. Clement Nantes.
Archiviste — Beaumard Lucien, écrivain ville de Nantes adresse: 1 rue du Martray Nantes.

Drouaud dit que l'avenir est d'un bon augure pour le syndicat départemental, car déjà un nombre important de secrétaires de Mairies ont apporté leur appui moral à cette réunion de Constitution. Il profite de lire à l'Assemblée une lettre qui il vient de recevoir à l'instant du secrétaire de la Mairie de Port-sur-Erdre, qui dit ne pouvoir, malgré son grand désir, assister à la réunion en raison de l'heure des trains, mais s'associe de tout son cœur aux travaux de l'Assemblée. Lettre de réconfort moral dit Drouaud, car s'il est encore des camarades qui s'obstinent à rester en dehors de l'organisation syndicale c'est-à-dire contre leurs propres intérêts, cette lettre est la meilleure preuve qu'il existe des hommes dans notre département qui savent réfléchir et penser.

David secrétaire général, prend la parole et remercie l'Assemblée de lui avoir accordé sa confiance ainsi qu'au bureau tout entier, et l'assure de toute son énergie à notre juste cause. Il remercie la Commission de proposition du résultat qu'elle a su acquiescer par son dévouement. Avec la collaboration des camarades du Bureau dit-il, nous dignes du mandat que vous avez bien voulu leur confier, je puis vous assurer que la lourde tâche, qui est entreprise sera menée à bien, et que des résultats importants ne tarderont pas à être acquis, quoi qu'en disent ceux qui veulent rester encore les ennemis de leur classe en se tenant éloignés du syndicat.

Les Communistes ne veulent plus rester les éternels déshérités du personnel administratif de ce pays, et vous

ne pouvez mieux choisir nos camarades pour défendre auprès des pouvoirs Compétents, nos modestes et justes revendications.

David expose ses vues sur le fonctionnement et la puissance revendicatrice du syndicat départemental, seul capable de réaliser un travail fécond, car adhérent à la Fédération des Services Publics, il a des moyens qui lui permettent des réalisations.

David est acclamé par l'Assemblée qui donne ainsi son entière confiance au bureau.

Le Camarade Robert secrétaire général du syndicat des "Travailleurs Municipaux" de la ville de Nantes, au nom des camarades de ce syndicat, remet des jouets au Camarade Drouaud pour ses enfants. Il dit à Drouaud qu'au nom de ses camarades, il est heureux d'avoir la mission de lui remettre ce modeste cadeau, en récompense du dévouement qu'il a manifesté en toutes circonstances, pour le bien-être de ses camarades et pour la création du syndicat départemental qui est, dit-il, en grande partie son œuvre.

Robert termine par ces mots qui en disent plus long qu'un long discours:

Camarade Drouaud, voilà au nom de tes Camarades de Nantes, des jouets pour tes enfants; nous avons pensé récompenser tes sacrifices ^{consentis} à la cause du syndicalisme et te faire plaisir, c'est modeste, mais nous te les offrons de tout notre cœur.

Drouaud avec émotion, remercie ses camarades et dit avec courage, ces mots où l'on sent toute l'énergie qu'il a maintes fois manifestée à la cause du syndicalisme:

Je suis profondément ému des marques de sympathie que me manifestent mes amis en m'offrant ces cadeaux; je sens par ce geste que nos cœurs battent à l'unisson pour notre idéal syndicaliste. Je serai avec vous dans l'avenir comme je l'ai été dans le passé et le plus beau jour de ma vie, sera celui où tous les

Communes du département; voudront travailler avec nous, dans le syndicat départemental, à notre bien-être et à notre liberté!

La séance est levée à 20^h 1/4 aux cris de:
Vive le syndicat départemental des Communes
de la Loire-Inférieure!

Vive la Fédération des services Publics!

Vive la C. G. T.

Le secrétaire de séance

Le Président de séance

Beaumont

Officier

Deuxième session du Syndicat Départemental
des Employés et Ouvriers Municipaux et Départementaux
de la Loire-Inférieure.

Assemblée Générale Départementale du 24 Juillet 1926
à 18 heures à la Bourse du Travail

Ordre du jour. à St Nazaire

Le Camarade Vaillant est nommé président de séance
et les Camarades Caillon et Lefebvre l'assistent.

Le camarade Genot, secrétaire donne le compte
Rendu moral. Il fait remarquer que le syndicat Départ.
va toujours en augmentant, il fait appel à tous les
camarades syndiqués pour faire le plus de propagande
possible vers le seulement vers la victoire.

Il fait remarquer que le syndicat Départemental vient
d'obtenir la constitution de la Commission paritaire
Départementale.

Le camarade Benoit fait un compte rendu très détaillé
de la caisse du syndicat Départemental. il ressort que la
caisse est en grande prospérité.

Le Compte Rendu Moral et le compte rendu financier
sont adoptés à l'unanimité.

Le camarade David de Nantes a la forte tâche de
faire comprendre à tous les camarades l'utilité du
syndicat Départemental, de plus il fit ressortir le travail
fait par notre regretté camarade Baudouin, secrétaire de
la Fédération des services Publics, il termine en demandant
à tous les camarades de se tenir la main dans la
main, vers le seulement le Syndicat Départemental
seul fait.

Tous les camarades firent applaudissement le
camarade David a se desende de la tribune.
Le prés est donné au camarade Beaumont de

Mantel, qui lui aussi a une très lourde tâche, qui est de faire comprendre à tous les camarades et surtout aux ouvriers, le lien étroit qui peut leur procurer le caisson de solidarité.

Le camarade Baumann fut également applaudi à sa descente de tribune.

Bomal donna lecture d'une lettre venant du camarade Mainard secrétaire de l'Union professionnelle à Courcouronnes, il fut de l'excuse et donna une échelle faite par le camarade pour tous les secrétaires de l'Union avec un appel à tous.

David de Mantel demande à ce que le syndicat départemental seul prenne la responsabilité de cet appel, il démontre le courage de ce camarade, qui malheureusement peut se faire tort, il félicite Mainard de son activité et son dévouement et espère qu'il voudra bien consentir à ce que seul le syndicat départemental soit responsable.

Le camarade Bomal fera le nécessaire auprès de Mainard. Une propagande active sera menée par tract auprès des secrétaires de l'Union professionnelle et auprès des cantonniers vicinaux et départementaux.

Il est décidé après une discussion où le camarade David et Baumann de Mantel, à qui Bomal Gendron et P. Regain prennent part, que cette propagande ne sera faite qu'une fois que la Commission provinciale départementale aura pris contact avec le Préfet.

Tous les frais seront à la charge du syndicat départemental.

Gendron devra en conséquence faire le nécessaire auprès du Préfet pour demander dans le plus bref délai la convocation de la Commission provinciale départementale.

L'ordre du jour ci-après devra être envoyé à toute la presse, et principalement à la Fédération et au Peuple.

ordre du jour.

Le syndicat des Employés et ouvriers Municipaux et Départementaux de la Seine Inférieure réuni en assemblée générale le 24. 7. 26 à 18 heures à la Bourse du Travail à St-Nicolas est voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant.

1° Après avoir entendu l'exposé du Camarade David de Mantel sur l'utilité du syndicat départemental dans le cadre de la Fédération du Personnel des Services Publics s'engage à faire la propagande active pour grouper les effectifs, réunir le bureau d'avis et à obtenir la Commission provinciale départementale.

A été recueilli en la séance de notre agité camarade Baumann. Après exposé du Camarade Baumann sur le Caisson de Solidarité.

Le débat se faisant confier à la Fédération du Personnel des Services Publics, aux cris de "Vive le P.G.".

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le secrétaire.

Gendron

Réunion Générale du 2 janvier 1927

La réunion générale semestrielle du Syndicat départemental a eu lieu, à la Bourse du Travail de St Nazaire, le dimanche 2 janvier 1927, à 9 heures.

La séance est ouverte par le camarade Bomal, secrétaire, après avoir exprimé son regret de constater l'absence de délégués de Nantes, il fait procéder à la désignation des membres devant constituer le Bureau.

Sont désignés :

Président : Moineau, Secrétaire de main d'œuvre professionnelle

Choréographe : Vaillant, des Contourniers viciniaux et départementaux et Mandin, des Bravailleurs municipaux de St Nazaire.

La parole est donnée à Bomal pour la lecture du compte rendu moral.

Bomal regrette tout d'abord que Gendron n'ait pas eu droit comme cette tâche qui lui incombait, il fait connaître que devant cette abstention il n'a pas voulu laisser ses camarades dans l'ignorance de l'action syndicale. Après avoir fait appel aux sentiments syndicalistes de tous, il trace les travaux effectués en 1926, tout particulièrement ce qui concerne la Commission paritaire départementale enfin constituée, il rend compte de l'augmentation du nombre des adhérents, de l'activité de propagande dont l'envoi de circulaires aux Secrétaires de main d'œuvre, de sa délégation au Comité régional du 7 novembre. En parlant du renouvellement du Bureau et de ses nouveaux membres, il adresse ses vœux de prompt rétablissement au camarade Breteches qui vient de subir une opération ; il ajoute que Robert, secrétaire des Bravailleurs municipaux de Nantes, venant d'être malade, il lui souhaite une guérison complète, et pour les deux, il manifeste le vœu de les voir continuer leur action de bons militants.

Bomal termine en mettant ses camarades en garde contre les mauvais bruits qui sont les ennemis, il adresse un avertissement amical à ceux qui nuisent à l'action du Syndicat en

luttant contre des militants qui ont pu remplir leur devoir de syndicalistes en ne tenant pas compte de certaines considérations personnelles contraires au programme cégétiste, il les invite enfin à se soutenir mutuellement comme des frères et à marcher vaillamment, en bravailleurs libres et organisés vers l'émancipation totale de la classe ouvrière.

Le compte rendu moral est approuvé à l'unanimité et Bomal reçoit des félicitations pour son bon exposé.

Mandin lit ensuite le compte rendu financier, il fait connaître l'état de la caisse dont le montant est de 1454.⁵⁰.

Le compte rendu financier est également approuvé à l'unanimité.

Bomal a ensuite la parole pour faire connaître le but principal de la réunion.

Réunis les 13 et 14 novembre 1926, les membres du Comité National avaient décidé d'organiser, dans chaque région fédérale une démonstration syndicale afin d'appuyer l'action menée par notre Fédération en faveur du vote pour le Parlement des projets de loi ayant trait à la stabilité de l'emploi et aux retraites pour tous et de la proposition de loi concernant la garantie des situations acquises en cas de suppression d'emploi. Notre région ayant décidé que ces manifestations auraient lieu dans chaque syndicat, Bomal s'est mis d'accord avec Vaillant, Secrétaire du Syndicat des Contourniers et Moineau, délégué des Secrétaires de main d'œuvre professionnelle et a demandé que les adhérents au Syndicat départemental en causant nos camarades nantais qui, en raison de leur nombre, doivent se réunir localement, cependant Robert et Drouaud ont été convoqués mais ne se sont pas déplacés.

Bomal met, ensuite, ses camarades au courant du travail fourni par la Fédération afin d'obtenir le vote rapide des projets de loi concernant le personnel départemental et communal, il souligne les nombreuses interventions des délégués fédéraux en vue de faire apporter aux dits projets les modifications ou adjonctions pouvant donner satisfaction à tous, il leur fait part des résultats obtenus par la délégation reçue le 23 décembre par le rapporteur de la loi des Retraites

En présence des réserves qui ont été faites, Bomal engage ses camarades à donner entière confiance à la Fédération dont les efforts méritent d'être soutenus, afin de permettre aux militants sérieux qui nous représentent de travailler utilement à l'amélioration de la situation des travailleurs départementaux et communaux.

Le camarade Aubré demande quelques renseignements complémentaires sur la loi des retraites, Bomal les lui fournit et il se déclare satisfait.

Momard donne ensuite lecture de l'ordre du jour fédéral, celui-ci est adopté à l'unanimité et par acclamations.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30.

Le Président de séance,

Le Secrétaire,

Robert

Réunion du 28 août 1927, à Nantes

La séance est ouverte, à 9 heures, 15, par le camarade Robert, Secrétaire du Syndicat des Municipaux de Nantes, à la Bourse du Travail de cette ville.

Les camarades suivants sont nommés : Président de séance : Loyaux (Nantes) Annonceurs : Allard (St Nazaire) et Dupont (St Pierre et Retz) Secrétaire de séance : Hachetel (Nantes)

Loyaux et Robert souhaitent la bienvenue aux camarades de l'extérieur et remercient tous les présents d'avoir répondu, en grand nombre, à l'appel de l'organisation.

Bomal remercie les camarades Loyaux et Robert de leurs paroles de sympathie et déclare être heureux de se trouver au milieu de bons camarades.

Il excuse les camarades Legal (Noyay) Chauvat (Varades) Durand (Paimboeuf) et, Gériac (Bouayneuf et Retz) et Ravilly (Indre) qui se trouvent empêchés d'assister à la réunion.

Il déclare que le Syndicat de St Nazaire est représenté directement par notre camarade Allard.

Comptes rendus moral et financiers. Les comptes rendus moral et financiers (1926-27) et caisse - cartes et timbres compris) lus par Bomal et Momard, sont approuvés sans observations.

Compte rendu de la Commission paritaire départementale. Bomal fait le compte rendu de la réunion de la Commission paritaire départementale du 22 août. Il fait part de l'opposition présentée par la majeure partie des maires contre les décisions de la Commission et aussi du vœu nettement significatif présenté au Conseil général par M. de Juigné qui demande qu'une entière liberté soit laissée aux maires en ce qui concerne le traitement de leurs secrétaires. Le vœu ayant été voté par la majorité du Conseil général, il y a lieu de protester énergiquement et de s'unir en vue de poursuivre l'application des projets adoptés.

Momard (Laurion) présente un vœu de protestation qui est adopté à l'unanimité. Il sera transmis, au Préfet, Président du Conseil général et à la Commission des vœux et ^{aux} membres de la Commission paritaire.

Robert fait ensuite connaître le but des commissions paritaires et les avantages obtenus par les ouvriers nantais, au cours de l'année 1927. Il engage les camarades présents à persévérer dans la lutte des réalisations et aussi à recruter de nouveaux adhérents.

Compte rendu du Congrès régional et étude des questions à l'ordre du jour du congrès national. Bomal fait le compte rendu du congrès régional qui a eu lieu à Brest les 14 et 15 août et procède à l'examen des différentes questions inscrites à l'ordre du jour du congrès national. Son exposé ne donne lieu à aucune observation.

Questions diverses. Bretecheris, Secrétaire du Cartel confédéré des services publics de la Loire-Inférieure fait connaître le but du cartel et engage les camarades à s'unir étroitement pour la défense de leurs droits.

Perrais, Secrétaire de l'U.D., parle du mouvement syndical et du fonctionnement de la C. G. S. Il démontre éloquemment quels avantages on peut obtenir en entrant dans les organisations syndicales.

Bomal ^{répond} aux deux camarades et leur affirme l'attachement des Municipaux et départementaux au Cartel et à la C. G. S.

Robert rappelle que des billets de tombola sont à la disposition des camarades qui en voudront et il les invite à en placer le plus grand nombre possible pour la réussite de la fête organisée en faveur de la caisse de solidarité montaise.

Bonnal demande le concours des Secrétaires de main- pour la constitution du Conseil de discipline départemental et ceux-ci n'étant pas suffisamment nombreux dans la salle, il propose de solliciter les adhérents au syndicat départemental dans l'ordre de leur inscription, ce qui est accepté.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance remercie, au nom de l'Assemblée, les membres du Bureau des Syndicats départemental et des ^{municipaux de} Nantes et les délégués à la Commission paritaire pour leur action puis la séance est levée à 11 heures.

Le Président de séance,

Le Secrétaire,
Robert

Réunion du 18 décembre 1937, à St Nazaire

La séance est ouverte, à dix heures, par le camarade Bonnal, secrétaire.

Les camarades Robert (municipaux de Nantes) et Agnès (municipaux de St Nazaire) sont nommés : le premier, Président de séance, le second, secrétaire.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- 1° Lecture des procès-verbaux
- 2° Correspondance
- 3° Comptes rendus moral et financiers
- 4° Renouvellement du bureau et de la commission paritaire
- 5° Commission paritaire - examen de la situation - Décisions à

prendre.

- 6° Examen de la situation syndicale - Propagande
- 7° Questions diverses.

1° Question - Il n'est fait aucune observation à la lecture des procès-verbaux de la réunion générale du 27 août et du Conseil d'Administration du 9 octobre.

2° Question - Aucune explication n'est demandée au sujet de la correspondance lue par le Secrétaire.

3° Question - Les comptes rendus moral et financiers sont adoptés à l'unanimité. L'augmentation des cotisations est notamment acceptée.

Le Secrétaire et le trésorier reçoivent les félicitations de l'Assemblée, le premier, pour son action efficace, le second, pour la bonne gestion de la caisse.

4° Question - Les propositions du Conseil d'Administration concernant la composition du bureau et de la commission paritaire sont approuvées à l'unanimité (voir P.V. du dit Conseil du même jour).

5° Question - Le Secrétaire donne lecture des P.V. du Préfet et le sien relatif à la réunion de la Commission paritaire du 27 novembre. Il fait part des observations auxquelles la lecture du P.V. du Préfet a donné lieu et de la décision prise par le Conseil d'Administration - celle-ci est approuvée.

6° Question - La méthode adoptée par le Conseil d'Administration, le même jour, est approuvée.

En plus, sur proposition de Hacheul, une commission de propagande est désignée. Elle comprend les camarades Robert, Beaumart et Hacheul (municipaux de Nantes) Bonnal (municipaux de St Nazaire), Normand (Secrétaire de main) Taffet et Vaillant (contenants).

Le Trésorier propose d'insérer un bulletin d'adhésion dans les journaux adressés, à titre de propagande, aux Secrétaires de main. Bonne note est prise par le Secrétaire qui fera le nécessaire.

7° Question - Les subventions votées par le Conseil d'Administration sont approuvées.

Le Secrétaire remercie chaleureusement les camarades de Nantes pour leur acte de solidarité - 2 versements de 50 francs - en vers la veuve et les enfants de Rouaud (manœuvre au service des Trains, à St Nazaire).

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 30.

Le Président de séance,

Le Secrétaire,
Robert



